

BILAN



Opérations de contrôle dédiée au respect des règles de sécurité des chargements et du Code de la route dans le transport routier de marchandises

Lundi 21 octobre 2024

Montmorot / Perrigny / L'Etoile (39)

Le transport routier de marchandises constitue l'épine dorsale des transports et de la logistique en Europe. Il permet d'assurer, en France, 88 % des déplacements de voyageurs et de marchandises. D'où la nécessité d'avoir un transport routier de marchandises alliant sécurité et efficacité.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu, lundi 21 octobre 2024 une opération de contrôle routier dédiée au contrôle de l'arrimage des charges et du respect des poids et dimensions des véhicules (Code de la Route) .

Cette opération a été menée par les Contrôleurs des Transports Terrestres de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté (ainsi qu'un agent dédié spécialement à la pesée des véhicules), lesquels ont été assistés des agents du Commissariat de Police de Lons-Le-Saunier. L'opération s'est déroulée sur l'aire de contrôle située sur le rond-point du Rocher (RD 678), à Perrigny et à L'Etoile

Voici le bilan de cette opération (sur les 3 points de contrôle) :

- 72 véhicules contrôlés,
- 26 infractions à la surcharge (dont un véhicule pesé à 6 tonnes pour 3,5 tonnes autorisées),
- 1 défaut de permis adapté pour tracter une remorque,
- 1 pneumatique lisse,
- 1 incitation à la surcharge,
- 2 circulations de véhicules sur descente dangereuse interdites,
- 1 défaut d'autorisation de transport,
- 1 usage de produit stupéfiant,
- 2 infractions aux conditions de conservation de produits d'alimentation.

